

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

Mouvement diplomatique à Berne

du 18 au 23 janvier 1954

Canada: M. John Clemence Gordon *Brown*, deuxième secrétaire, ne fait plus partie de cette mission et a quitté la Suisse.

Hongrie: M. Karoly *Kapcsos*, attaché, est arrivé en Suisse et a pris possession de ses fonctions.

Pologne: M. Stefan *Pietrzak*, attaché, a été promu au grade de deuxième secrétaire.

U. R. S. S.: M. Karp F. *Starikov*, premier secrétaire, est arrivé en Suisse et a pris possession de son poste.

10023

Accord de Londres du 27 février 1953 sur les dettes extérieures allemandes

Exercice de certains droits d'option conférés aux créanciers
par l'annexe IV à l'accord

Par une communication publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce* du 26 novembre 1953 (n° 276) ainsi que dans la presse quotidienne, l'office suisse de compensation a rendu les créanciers suisses attentifs à l'expiration de certains délais stipulés dans l'annexe IV à l'accord de Londres. Ces délais concernent le droit des créanciers d'exiger de leurs débiteurs, dans certains cas, un règlement en marks allemands.

Pour ces droits d'option, il s'agit de délais qui couraient, dans le secteur financier, jusqu'au 30 juin 1953 selon l'article 34, chiffre 7, de l'annexe IV et, dans le secteur commercial, jusqu'au 31 décembre 1953 selon les articles 26, chiffre 2, 27, chiffre 3 et 31, chiffre 2, de cette annexe. Après expiration de ces délais, le règlement en marks allemands ne peut avoir lieu qu'avec le consentement du débiteur.

Feuille fédérale. 106^e année. Vol. I.

10

Dodis



L'accord de Londres étant, à la suite du dépôt des instruments de ratification, entré en vigueur pour la Suisse le 31 décembre 1953, les créanciers suisses qui ont rencontré ou rencontrent des difficultés en faisant valoir les droits d'option susmentionnés sont invités à soumettre leur cas à l'office suisse de compensation, division des transferts financiers, à Zurich, avec pièces à l'appui, jusqu'au 28 février 1954 au plus tard. Ils permettront ainsi aux autorités suisses de se rendre compte des intérêts qui pourraient être en jeu.

Berne, le 22 janvier 1954.

10028

Département politique fédéral
Affaires politiques

Recettes de l'administration des douanes

10028

(En mille francs)

Mois	Droits de douane	Autres recettes	Total 1953	Total 1952	1953	
					en plus	en moins
Janvier	32,865	9,549	42,414	43,398		984
Février	34,285	9,100	43,385	42,386	999	
Mars	41,699	9,377	51,076	46,345	4,731	
Avril	47,488	11,342	58,830	56,550	2,280	
Mai	45,315	8,814	54,129	53,735	394	
Juin	44,361	9,661	54,022	49,515	4,507	
Juillet	47,552	13,581	61,133	60,826	307	
Août	44,479	10,294	54,773	48,910	5,863	
Septembre	43,536	10,957	54,493	49,581	4,912	
Octobre	49,044	15,771	64,815	58,631	6,184	
Novembre	43,003	10,665	53,668	44,618	9,050	
Décembre	40,226	13,939	54,165	45,636	8,529	
1953 Janv./Déc.	513,853	133,050	646,903	—	46,772	
1952 Janv./Déc.	473,212	126,919	—	600,131		